

Région 2 Morges-Aubonne
Procès-verbal de l'Assemblée Régionale
Jeudi 7 mars 2013 à Apples

1. Accueil

Après avoir invoqué la présence divine sur l'assemblée, le Président, Jean-Maurice Robert, remercie la Paroisse du Pied du Jura pour l'accueil chaleureux que ses collaborateurs ont réservé à la deuxième assemblée de la nouvelle Région 2, Morges-Aubonne.

L'ordre du jour est accepté tel que présenté, l'assemblée peut débiter.

2. Appel et installations

30 membres répondent présents à l'appel, 11 sont excusés, le quorum est donc atteint, les délibérations sont valables.

Monsieur Michel Noverraz, pasteur à St-Prex, absent aux deux assemblées précédentes, est installé en qualité de membre du Conseil Régional selon les règles. L'Assemblée se lève et le Président donne lecture des exhortations usuelles. Il procède de même pour six délégués, Mmes et MM Christiane Chevalier, Ira Jaillet, Christophe Peter, Didier Heller, Michel Barbay et Jean-Daniel Courvoisier.

3. Adoption du PV de l'AR du 8 novembre 2012

Le PV de la dernière assemblée est accepté à l'unanimité, moins une abstention. Une correction a été demandée par Monsieur Restauri qui avait proposé que le détail des comptes des lignes 112 et 113 (services communautaires) soient présentés, dans le but d'informer les délégués, avec précision, même si, seuls les totaux sont soumis à votation.

Le Président, Jean-Maurice Robert, s'assure que les détails des comptes des Services communautaires seront fournis aux délégués avec le présent PV. Le trésorier affirme que cela sera possible.

4. Comptes et bilan 2012

Le pasteur Michel Durussel, vice-président de l'Assemblée, prend la parole pour mener les débats de ce point de l'ordre du jour.

a) Il donne la parole à M. Adrien Streit, trésorier du Conseil Régional. Ce dernier nous fait part des commentaires concernant ces comptes de la 1^{ère} année de la Région 2, comptes remis à chaque délégué.

b) La Commission des Finances, par la voix de M. Michel Barbay, rapporteur, donne lecture de son rapport et souligne l'excellente collaboration des trois anciennes régions concernées, lors de la fusion. Cela a permis une bonne mise en route de ce premier bilan d'ouverture. Le Conseil régional est salué pour l'équilibre et la clarté des comptes de l'exercice 2012 qui présentent un bénéfice de 17'166.10 frs, alors que le budget prévoyait une perte de 700.- frs. La générosité de la Paroisse de Morges vis-à-vis de la Région, soit un versement de 6'000.- frs., est relevée, avec reconnaissance.

Les offrandes sont en légère augmentation.

Au niveau des charges, l'investissement important pour une nouvelle photocopieuse n'a pas augmenté celles qui étaient budgétisées. La garantie donnée pour un voyage au Mexique n'a pas été utilisée faute de participants et la « Thomasmesse », qui figurait au budget pour un montant de 4000.-frs n'a pas eu lieu.

La commission des finances appuie la proposition du Conseil Régional de redistribuer un montant de 10'000.- frs aux paroisses de la Région 2 selon la clé de répartition du nombre de protestants et le solde du bénéfice, soit 7'000.- frs., comme contribution volontaire à l'EERV.

Le regroupement des fonds de réserve est aussi approuvé pour des raisons de simplification.

Madame Laurence Schneider, caissière sortante, et Monsieur Adrien Streit sont chaleureusement remerciés pour la tenue des comptes de manière soignée et professionnelle.

c) La parole est donnée aux différents délégués des Lieux d'église.

Gimel-Longirod

M. Willy Meylan constate que le bénéfice est dû à la dissolution des réserves et au don que la Paroisse de Morges a octroyé à la Région. Il pose la question d'une éventuelle reconstitution des dites réserves.

L'Aubonne

M. Jean-Daniel Mandry propose un amendement demandant d'attribuer les 7'000.-frs, prévus par le Conseil régional comme contribution volontaire à l'EERV, à un fonds de réserve servant à honorer les contributions des paroisses à la caisse régionale, si elles devaient être en difficultés financières dans le futur. Les 10'000.- frs restants seraient restitués aux paroisses selon la clé de répartition selon la proposition du CR.

Lonay-Préverenges-Vuillerens

M. Jean-Charles Mignot souligne avec reconnaissance l'aide reçue de l'Office des relations humaines de l'EERV lors de la fusion des régions Il accepte les comptes de l'exercice 2012 et propose également un amendement demandant d'attribuer la totalité du bénéfice aux paroisses, selon une répartition qui tienne compte de la situation de celles qui sont en difficulté financière.

Morges-Echichens

Le pasteur M. Didier Heller approuve les comptes dans leur globalité, ainsi que la répartition proposée.

Pied du Jura

M. Sandro Restauri propose de repenser la réunion des Fonds, en particulier ceux de Secours Jeunesse et Ouverture au Monde. Y a il intérêt à les grouper, selon leur buts respectifs. Il demande une explication plus détaillée sur le sens de chacun des fonds de réserve.

St-Prex-Lussy-Vufflens

Mme Nadine Huber, pasteur, accepte les comptes tels que présentés, ainsi que la répartition proposée.

Formation et accompagnement

Mme Sonia Estoppey, présidente, aimerait connaître les détails des comptes des camps des jeunes et demande si un soutien paroissial, régional ou cantonal pourrait financer la participation des Jacks dans les camps.

Elle souligne les difficultés de fonctionnement de la Formation d'adultes en raison de l'absence de Ministre de service Communautaire dédié à la formation des adultes. Elle propose également de mieux détailler les comptes Enfance et Jeunesse dans le cadre de la ligne 112, Formation et Accompagnement.

d) M. Jean-Paul Bourgeois apporte des informations et répond aux quelques interpellations précédentes. Il précise que le fonds de solidarité caté sert à aider des familles en éventuelle difficulté financière à s'acquitter de la cotisation. Le fonds Secours Jeunesse est issu de l'ancienne Région 3. Le fonds Ouverture au monde avaient été créé précédemment à l'occasion du voyage au Bénin, organisé par Gislaine André et que l'éventuel bénéfice serait affecté à un projet futur. Ce fonds dispose d'un règlement.

d) Débat et adoption

- Les comptes et le bilan sont parcourus par l'Assemblée poste après poste sous la conduite du vice-président et ne donnent lieu à aucun commentaire ni question supplémentaire de la part des membres.

- Les différents amendements sont mis en discussion, car ils ont été soutenus.

M. Restauri propose un 3^{ème} amendement : les 7'000.- frs. du bénéfice doivent être remis à l'EERV selon la proposition du CR. Quand aux 10'000.- frs. redistribués aux paroisses, ils doivent être attribués, selon la clé, uniquement à celles qui présentent un déficit de leur exercice 2012. Les autres paroisses abandonnent à l'EERV leur part de bénéfice régional. Cet amendement est soutenu.

Une discussion générale concernant les finances de chaque paroisse de la Région s'ensuit.

M. François **Chollet** nous informe que tous les caissiers concernés se sont réunis à plusieurs reprises, à l'invitation du Conseil Régional, dans le but de trouver une solution équilibrée pour les contributions financières à la Région alors que les paroisses ont des situations bien différentes. La solution retenue par eux avec le Conseil Régional est celle d'une contribution à la région obligatoire pour les 80%, et solidairement responsable pour les 20% restant, c'est à dire qu'en fin d'exercice, les 20 % restant sont assumés par les paroisses qui le peuvent.

M. **Mandry** soutient l'idée de plus de liberté pour les paroisses à disposer de leur part bénéficiaire. et propose de ne pas revenir sur les 10000.- frs à l'EERV, signe d'encouragement à notre Eglise de la part de la base. Il en remercie le CR. Selon lui, l'assemblée des caissiers a le pouvoir de décider de l'attribution de ces fonds, cela ne doit pas être un oreiller de paresse.

Mme Nadine **Huber** demande quelques clarifications au sujet des résultats et estime qu'il faut faire confiance à l'EERV pour l'utilisation de l'argent qui sera versé. Cette dernière doit faire face à une certaine précarité.

M. Jean-Maurice **Robert** soutient la proposition du CR, simple à son goût. Sur quels critères se baser à l'avenir pour déposer des sommes d'un fonds constitué ? Quelle instance prendra la décision ?

M. Adrien Streit relève que chaque proposition paroissiale a son fondement. Les paroisses sont entendues au travers des réunions des caissiers. Et c'est sur cette base que les propositions du CR sont établies.

M. François **Paccaud**, coordinateur de la Région, se réjouit de cette bonne entente qui règne entre les caissiers de notre région, il note un esprit d'entraide et de solidarité remarquable.

Le vice-président passe au vote les amendements en premier celui de l'Aubonne contre celui de Lonay-Préverenges-Vullierens.

Celui de l'Aubonne récolte 11 voix et celui de Lonay-Préverenges-Vullierens récolte 5 voix

Il est passé au vote de l'amendement de l'Aubonne contre la proposition du Conseil régional

L'amendement de l'Aubonne récolte 12 voix et la proposition du CR est approuvée par 13 voix

Il est passé au dernier vote concernant l'amendement Restauri qui est refusé par 22 voix contre 3 voix pour et 2 abstentions.

En conséquence, les comptes 2012, ainsi que la proposition de distribution du bénéfice proposée par le Conseil régional, soit 10'000.- frs redistribués aux paroisses et 7'000.- frs à la caisse de l'EERV, sont acceptés par l'Assemblée régionale et décharge est donnée au Conseil régional, à la caissière et à la Commission des finances.

5. Message d'un membre du Conseil synodal

Monsieur Jean-Maurice Robert reprend la présidence et donne la parole à Monsieur le pasteur Xavier Paillard, vice-président du Conseil synodal.

Ce dernier apporte un message indiquant que les autorités de notre Eglise sont empreintes de questionnement. Un message a été adressé à toutes les paroisses du Canton et plus particulièrement à celles de notre Région qui avait déposé une interpellation au dernier Synode, demandant une diminution du rythme de travail. Les nombreux projets de réforme mis en place se trouvent rattrapés par la base des fidèles qui demandent à être consultés plus fréquemment sur les chantiers les plus importants. En raison du temps qui passe et de la pression des événements, il est important de privilégier certains choix.

6. Rapport et informations du Conseil régional

Parole est donnée au président du Conseil régional qui informe les délégués, qu'à la suite du vote du budget, en novembre dernier, il a été décidé de rajouter dans les comptes les 4'000.- frs. de recettes prévues à la suite de l'acceptation de l'amendement de Gimel-Longirod.

Monsieur François Paccaud, coordinateur, donne un certain nombre de renseignements au sujet de la situation ministérielle de notre Région. Plusieurs postes seront à repourvoir prochainement, à plein temps ou à temps partiel. Une diminution à 14 postes sera effective à fin 2014.

Monsieur Claude Demissy donne le thème de la prochaine journée régionale à Morges le 27 septembre, soit « les plaisirs de la Foi ». De nombreuses activités sont prévues et un appel est lancé à toutes les forces humaines pour la réussite du projet.

Monsieur Mariani, de l'EERV, renseigne les délégués de la journée cantonale du samedi 7 septembre dans et autour de la Cathédrale de Lausanne. Le thème principal concerne « la vocation de tout un chacun », qui sera présenté sur diverses scènes artistiques. La journée comprendra le culte de consécration.

Madame Sonia Estoppey donne lecture du rapport 2012 du Conseil des services communautaires, Formation et Accompagnement. En 2012 tous les camps prévus ont pu avoir lieu, et le rallye des 7èmes années a eu un franc succès. Sans ministre de service communautaire pour la formation des adultes, une équipe de cinq ministres paroissiaux et une laïque, avec le soutien d'un « impresario » offre de nombreuses activités.

Monsieur Jean-Paul Bourgeois informe de l'arrivée de notre nouvelle caissière régionale en la personne de Madame Christine Bettex, qu'il présente à l'assemblée.

Il demande que, à l'avenir, les délégués s'inscrivent pour la désormais traditionnelle collation avant les séances, afin que les bénévoles responsables de l'organisation voient leur tâche facilitée. Le papier d'invitation précisera les coordonnées du ou des responsables.

Il incite les membres à réfléchir à de futures candidatures au Conseil régional pour la nouvelle législature.

La prochaine assemblée aura lieu le jeudi 14 novembre 2013 à Morges.

7. Rapport sur la gestion du Conseil régional 2012 par la Commission

La parole est donnée à Madame Sylviane van den Heuvel, rapporteur, qui donne lecture de son rapport relevant le travail intense positif et minutieux accompli par le Conseil régional. Il ne se replie pas sur ses acquis mais trouve la force que Dieu donne au travers de l'unité et de la capacité d'innover. Notre région est diverse et multiple avec des grandes différences culturelles et sociologiques ce qui amène des soucis de partenariat, difficile à gérer parfois, mais pas impossible.

8. Informations sur les travaux du Synode

Monsieur Daniel Porret informe l'assemblée sur les dernières décisions du Synode au début du mois de mars. La consécration des diacres va être redéfinie dans le cadre de l'agenda du dossier de la Théologie des Ministères. Le Conseil synodal a agendé pour le printemps la consultation concernant un rite pour le partenariat enregistré et les projets de règlements seront disponibles avant la session de septembre.

9. Divers et propositions individuelles

Monsieur Willy Meylan demande si les comptes ne pourraient être envoyés plus tôt et suggère de ne pas relire, en assemblée, les commentaires à leur sujet.

Monsieur Adrien Streit répond que cela paraît impossible, tant les délais des différents échelons de l'EERV sont courts.

Madame Ira Jaillet propose de remercier la caissière sortante, Madame Laurence Schneider est acclamée par les membres présents.

Monsieur Christophe Peter suggère qu'un petit résumé de la réunion des caissiers soit présenté aux délégués avant l'ouverture de la discussion sur les comptes annuels.

Le président remercie les membres et clôt la séance à 23 h 20.

Le Président

La Secrétaire



J.-M. Robert

C. de la Harpe